

# INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024



## DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

### LA ROYAUTÉ DES ENFANTS DE MARIE

En ce dernier dimanche du mois d'octobre, la Liturgie célèbre, dans sa forme traditionnelle, la fête du Christ-Roi. Alors, comment ne pas nous rappeler le lien qui unit intimement la Royauté du Christ et celle de sa Mère avec celle des Enfants de Dieu par l'intermédiaire du saint Rosaire ? Le Christ est Roi de l'univers, car en Lui tout a été créé. La Royauté du Christ trouve son achèvement dans la recreation réalisée dans le mystère inouï de l'Incarnation-Rédemption, auquel la Vierge Marie est intimement unie, son Fiat à l'Incarnation et son oblation totale au pied de la Croix, dans l'acquiescement au Sacrifice de son Fils, faisant d'elle la Mère de la Grâce, selon les Paroles de Jésus à saint Jean, « Voilà votre Mère » : elle est la Médiatrice de toutes Grâces.

Le Christ règne dans l'Eglise, dont Il est la tête, principalement par les Sacrements qui continuent son action divine salvatrice auprès des âmes. En tant que second Adam, Il s'est adjoint la seconde Eve, tous les deux choisis de toute éternité par le Père, pour engendrer les âmes à la Vie surnaturelle. Mère de l'Eglise, Marie y exerce sa Royauté par

sa médiation universelle de la Grâce, fruit merveilleux de sa Corédemption au pied de la Croix. Tout comme dans l'Ordre naturel, Dieu a établi que le genre humain serait le fruit de l'union indissoluble d'Adam et d'Eve, de même dans l'ordre surnaturel, Il a décidé de toute éternité, que la génération des Enfants de Dieu serait le fruit de l'union indissoluble, au jour de la Passion, du nouvel Adam avec la nouvelle Eve, elle-même premier fruit anticipé issu du Côté transpercé de Jésus, par son Immaculée Conception, sa Virginité perpétuelle, sa Maternité divine et son Assomption.

Fixé par l'Eglise comme 1<sup>ère</sup> dévotion mariale dans le culte d'hyperdulie dû à Marie, et présenté comme le bréviaire des pauvres, le saint Rosaire relie les baptisés à leur Mère, les fait participer à sa royauté qui nous introduit, par les Sacrements, à la participation à la Royauté du Christ. C'est ce que nous rappelle ce mois d'octobre.

Abbé Gabriel Grodziski, Vicaire

# CALENDRIER DES MESSES DU 27 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2024

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
<b>DIM 27</b>	<b>9h30</b> : 30 <sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire Année B.	<b>8h15</b> : Messe lue avec orgue et chants. <b>11h</b> : Fête du Christ-Roi, 1 <sup>ère</sup> cl. <b>17h45</b> : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. <b>19h</b> : Messe lue avec orgue.
<b>LUN 28</b>	<b>12h30</b> : Saints Simon et Jude (Thaddée), Ap. ; fête.	<b>7h30/19h</b> : Saints Simon et Jude, Ap., 2 <sup>ème</sup> cl.
<b>MAR 29</b>	<b>12h30</b> : Férie.	<b>7h30/19h</b> : Férie, 4 <sup>ème</sup> cl.
<b>MER 30</b>	<b>12h30</b> : Férie.	<b>7h30/19h</b> : Férie, 4 <sup>ème</sup> cl ; Comm. Saint Lucain, Mart. (Saint Lucain).
<b>JEU 31</b>	<b>12h30</b> : Férie.	<b>7h30/19h</b> : Férie.
<b>VEN 1<sup>er</sup></b>	<b>9h30</b> : Toussaint, Solennité	<b>8h15</b> : Messe lue avec orgue et chants. <b>11h</b> : Fête de la Toussaint, 1 <sup>ère</sup> cl. <b>17h45</b> : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. Puis 1 <sup>ère</sup> Vêpres de l'Office des défunts <b>19h</b> : Messe lue avec orgue.
<b>SAM 2</b>	(Commemoration des fidèles défunts)	<b>7h30</b> : Messe basse. <b>11h</b> : Commémoration de tous les fidèles défunts, Absoute, 1 <sup>ère</sup> cl.
<b>DIM 3</b>	<b>9h30</b> : 31 <sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire, Année B	<b>8h15</b> : Messe lue avec orgue et chants. <b>11h</b> : 24 <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte, 4 <sup>ème</sup> après l'Epiphanie, 2 <sup>ème</sup> cl. <b>17h45</b> : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. <b>19h</b> : Messe lue avec orgue.

## CARNET PAROISSAL

Samedi 26 octobre à 11h : **baptême de Gilda Dillon Tomyn.**

# ACTIVITÉS PAROISSIALES DE LA SEMAINE

- Jeudi 31 octobre à 20h : soirée *Cor Juvenis*, conférence sur Sainte Geneviève (423-512) par l'abbé Gabriel Grodziski à l'espace du Bon Berger 9 rue Bergère 75009 Paris.
- Vendredi 1<sup>er</sup> novembre : solennité de la **Toussaint**, horaires de messe : 8h15, 9h30, 11h et 19h. Exposition du Saint-Sacrement vendredi soir premier vendredi du mois avec le chant des Complies à 21h.
- Samedi 2 novembre : **Commémoration de tous les fidèles défunts**, messe à 7h30 et 11h. A 8h30 : chapelet du 1<sup>er</sup> samedi du mois, puis déposition du Saint-Sacrement exposé durant la nuit. Le groupe de lecture mariale se réunira à 9h30 dans la salle Sainte-Cécile.

## VIE PAROISSIALE

### Denier du culte



MERCI à tous ceux qui ont donné !

**Prière aux jeunes de se mobiliser aussi !!! Votre curé.**

Voici le QR code qui vous facilite le devoir !

Les chèques et les virements sont possibles bien sûr. Vous pouvez aussi verser votre Denier sur la borne au fond de l'église.

### Fête patronale de la Saint Eugène, le 17 novembre

Cette date approche et il est temps d'y penser et de nous aider dès maintenant ! Comment ?

- en apportant ou en achetant des produits du terroir (foie gras, terrines, confiseries, condiments, spécialités...) pour garnir les stands ;
- en apportant des livres d'occasion (mais il n'y aura pas de stand brocante cette année) ; en proposant votre aide et vos idées pour préparer et tenir les stands (vins, décorations de Noël, buffet, salon de thé...).

N'hésitez pas à contacter Mélanie à l'adresse : [fetepatronale@saint-eugene.net](mailto:fetepatronale@saint-eugene.net)

**Vente de tickets de tombola** : elle se fera à la sortie des messes de novembre. Tirage au sort lors de la fête patronale le dimanche 17 novembre à 15h30.

### Départ de Touve

Ce dimanche 27 octobre, solennité du Christ Roi (ancien ordo), 30<sup>ème</sup> du Temps ordinaire (nouvel ordo) est le dernier jour de Touve, notre organiste, à la paroisse Saint-Eugène-Sainte-Cécile.

Comme vous le savez, il se retire pour une retraite bien méritée. Sur le parvis, nous pourrons lui dire notre remerciement et lui souhaiter bonne chance. Une cagnotte a été mise en place pour lui offrir un cadeau. Vous pouvez y participer. [https://www.leetchi.com/fr/c/depart-de-touve-1729629?utm\\_source=native&utm\\_medium=social\\_sharing](https://www.leetchi.com/fr/c/depart-de-touve-1729629?utm_source=native&utm_medium=social_sharing)

**M. Vincent Rigot lui succèdera.** Vincent Rigot a reçu une formation musicale complète au CNSMDP (conservatoire de Paris) : orgue, improvisation, harmonie, contrepoint, fugue, analyse et direction de chœur grégorien. Il enseigne actuellement l'improvisation au conservatoire de Cergy Pontoise, après avoir été professeur à Metz, puis à Créteil. Il fut organiste à la basilique d'Argenteuil, puis à Paris : Saint-Eustache, puis Saint-Louis-des-Invalides, puis Saint-Louis-en-l'Isle, puis Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et enfin Saint-Roch.

### « Equipe Sainte-Thérèse » en constitution

Nous cherchons 4/5 bénévoles pour faire partie de cette équipe Sainte-Thérèse. Aimant le soin et la délicatesse des petites choses faites par amour, l'équipe aura pour charge de tenir efficacement l'église dans l'ordre et la propreté. Merci de vous manifester à notre intendant :

[equipe.ste.therese@gmail.com](mailto:equipe.ste.therese@gmail.com)

# ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

## MESSES DU DIMANCHE

8h15	Messe latine (lue, avec le chœur Chiara Luce et orgue)
9h30	Messe ordinaire (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue, avec orgue)

## MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI

7h30	Messe latine
12h30	Messe ordinaire
19h	Messe latine

## SAMEDI

7h30	Messe latine
9h30	Messe latine

## CONFESSIONS

17h à 19h du lundi au vendredi

Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)

Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

## OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 7H15 À 21H

## HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

## PERMANENCE D'ACCUEIL

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi

De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

## ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)

Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)

Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

## CHAPELET PAROISSIAL

Du lundi au vendredi : 18h

Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

